

CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR L'ENREGISTREMENT ET LE RENOUELEMENT DE NOMS DE DOMAINE

Dernière mise à jour : le 29/10/05

1. LES PARTIES

IDWEB est une société dont le siège est situé ZAC PORT SEC NORD – 18000 BOURGES.

La personne physique ou morale appelée à devenir le détenteur des droits d'usage du ou des noms de domaine est le client (ci-après le " Client ").

2. GENERALITES

Les prestations d'enregistrement et de renouvellement de Noms de domaine fournies par IDWEB sont soumises aux conditions générales exposées aux articles ci-dessous. IDWEB peut être conduit à modifier les articles des Conditions générales et les Annexes à tout moment, notamment en fonction des recommandations de l'ICANN ou des lois en vigueur comme suit :

Toute nouvelle version des Conditions générales entrera en vigueur dès sa publication sur le site IDWEB. Elle sera applicable à tout Nom de domaine ou tout renouvellement effectué postérieurement à sa publication.

IDWEB s'engage auprès du Client à transmettre sa demande d'enregistrement et/ou de renouvellement du ou des noms de domaine, dans les conditions exposées aux articles ci-dessous et à faire ses meilleurs efforts pour que cette ou ces demande(s) aboutisse(nt).

3. HABILITATION DU CLIENT

Le Client, déclare expressément disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations lui incombant au titre du dépôt du nom de domaine qu'il a choisi.

Le client aura auparavant vérifié qu'aucun droit de propriété n'est lié au nom qu'il désire déposer. De convention expresse entre le Client et IDWEB, le seul envoi d'une facture de réservation d'un nom de domaine vaut pour acceptation des Conditions Générales de vente.

4. PROCESSUS D'ENREGISTREMENT

Le Client devra fournir à IDWEB des Informations exactes, précises et fiables et informer IDWEB par courrier de tous changements de ses coordonnées. Ces Informations comprennent : le nom et prénom, l'adresse postale, l'adresse email, le numéro de téléphone. Dans le cas d'une société, le client devra communiquer son numéro SIRET et son numéro de fax.

IDWEB fera de son mieux pour que la demande du Client aboutisse dans les meilleurs délais à compter de la réception des informations complètes par IDWEB.

IDWEB ne pourra être tenu responsable des difficultés techniques indépendantes de sa volonté rencontrées tant dans la transmission que dans l'enregistrement des données par le Registrar correspondant.

IDWEB ne pourra être tenu pour responsable si le nom de domaine a été enregistré par une autre structure entre la demande de dépôt du client et le lancement de la procédure de dépôt entreprise par IDWEB.

5. RENOUELEMENT D'UN NOM

L'enregistrement d'un Nom de domaine doit être renouvelé annuellement.

IDWEB notifiera au Client par e-mail avec un préavis raisonnable l'obligation d'acquitter le prix du renouvellement du ou des Noms de domaine concerné(s) en vigueur à la date anniversaire du renouvellement.

Cette notification sera adressée par l'envoi d'une facture correspondant au prix défini.

A défaut du paiement intégral du prix du renouvellement dans les délais, le ou les Noms de domaine concernés ne seront pas renouvelés et le Client en supportera seul toutes les conséquences.

Lors du renouvellement, IDWEB se réserve le droit de demander au Client de confirmer et de lui transmettre à nouveau tout ou partie des Informations le concernant.

6. TARIFS ET PAIEMENT

Le tarif de l'enregistrement ou du renouvellement d'un nom de domaine est celui en vigueur au jour de l'enregistrement. En cas de modification du prix de renouvellement le client en est tenu informé par email et peut alors décider de ne pas poursuivre ses relations commerciales avec IDWEB.

Le prix total est dû dès la réception de la demande d'enregistrement ou de renouvellement formulée par le Client.

Le paiement doit être effectué par chèque ou virement bancaire.

La procédure d'enregistrement ou de renouvellement commence au plus tôt à compter de la réception du paiement du nom de domaine sauf conditions particulières de paiement accordées au client.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR L'ENREGISTREMENT ET LE RENOUELEMENT DE NOMS DE DOMAINE

Dernière mise à jour : le 29/10/05

7. DUREE

Le renouvellement d'un nom de domaine est réalisé dès le paiement des droits de renouvellement du Nom de domaine pour une durée d'un an.

8. TRANSFERT D'UN NOM

Le client informera IDWEB de son intention de changer de prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Client pourra transférer son ou ses Nom(s) de domaine à condition d'avoir réglé toutes les sommes, échues ou à échoir, restant dues à IDWEB.

9. RESILIATION

Sur simple notification par e-mail, IDWEB pourra supprimer tout ou partie des Noms de domaine enregistrés à la demande du Client par ses services si le Client ne respecte pas l'une quelconque des dispositions des Conditions générales de vente, en particulier en cas de non-règlement des factures qui lui sont adressées.

A cet égard, IDWEB ne sera redevable envers le Client d'aucun dédommagement.

Le client peut demander la résiliation des services d'IDWEB au plus tard avec un préavis de un mois avant la date anniversaire du renouvellement de son nom de domaine. Passé ce délai, une facture de renouvellement lui est adressée et le renouvellement du nom est effectué.

10. RESPONSABILITE D'IDWEB

IDWEB ne pourra être tenu pour responsable tant vis à vis du Client que de tiers, de tous préjudices, pertes et dommages directs, indirects ou consécutifs, de toute nature pouvant survenir en raison : de la perte d'un Nom de domaine, d'événements échappant au contrôle de IDWEB.

Dans tous les cas, la responsabilité pécuniaire d'IDWEB sera limitée aux montants effectivement versés par le Client à IDWEB pour la prestation concernée, au cours de la période de 12 mois précédant la survenance de l'événement entraînant la mise en cause d'IDWEB.

IDWEB ne pourra être tenu responsable d'évènements dû à des cas de force majeure : panne, sabotage des moyens de télécommunication, incendie, inondation, avaries, émeutes, guerre, grève, lock out, soit chez IDWEB, soit chez ses fournisseurs ou prestataires, retards de livraison des fournisseurs ou prestataires de IDWEB.

11. REGLEMENT DES CONFLITS ET JURIDICTION

Pour tout différend concernant ou découlant de l'utilisation d'un nom de domaine, compétence exclusive est attribuée au tribunal de commerce de Bourges.